

- PROGRAMME -

Parole aux territoires dans les Hauts-de-France

9 octobre 2023

À la suite du « Grand débat du domicile », la Fédésap reprend la route cet automne pour quatre « Parole aux territoires » dans les Hauts-de-France, le Grand Est, en Bourgogne Franche-Comté et en Auvergne Rhône-Alpes. Un nouveau format de rencontre pour vous informer et échanger sur les prochains enjeux et nouvelles opportunités pour notre secteur dans votre région.

Informations pratiques :

Hôtel Mercure

58 Bd Carnot à Arras

14h00 à 14h30

Accueil des participants

14H30 à 15h00

Introduction

En présence de :

M. Ludovic Bringuetz, délégué régional de la Fédésap des Hauts-de-France

Animation de la rencontre : M. Julien Jourdan, directeur général de la Fédésap

15H00 à 16h10

Table-ronde n°1 : De la proposition de loi « Bien vieillir » à la loi Grand âge, quelles mesures pour notre secteur ?

Selon l'INSEE, la France comptera 4 M de personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie en 2050, contre 2,5 M aujourd'hui. Plus que jamais, notre pays doit se doter d'une stratégie à long terme pour répondre aux besoins de Français, qui augmenteront dès 2030. Dans le contexte actuel de contrainte budgétaire et de crise historique du recrutement, les questions de l'efficacité des politiques publiques, du renforcement de l'offre d'accompagnement à domicile et de l'attractivité de nos métiers sont primordiales. Que peut attendre le secteur du domicile des réformes à venir ? Comment retranscrire dans les textes et dans les lignes budgétaires l'indispensable investissement dans le virage domiciliaire ?

Intervenants :

M. Philippe FAIT, député du Pas-de-Calais – à confirmer

Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, députée du Nord – à confirmer

Mme Cathy APOURCEAU-POLY, sénatrice du Pas-de-Calais – à confirmer

M. Jean-Claude LEROY, président du Conseil départemental du Pas-de-Calais – à confirmer

M. Jean-René LECERF, président du Conseil de la CNSA – à confirmer

M. Jean-Christophe BRIANT, dirigeant de JCB Strat Santé & Seniors, expert des enjeux de vieillissement & des territoires
– en visio

Intervention d'un délégué départemental – à préciser

16H10 à 17h20

Table-ronde n°2 : Vers un Service Autonomie. Quelles opportunités pour les SAAD ?

Avec la création du service autonomie, le gouvernement entend soutenir le secteur de l'aide et de l'accompagnement à domicile, simplifier le parcours des personnes fragiles et de leurs aidants, et offrir une trajectoire professionnelle plus attractive aux salariés. Pour les structures, l'évolution vers un service autonomie mixte – aide et soin – implique de nouvelles obligations. Quels conseils pour mener à bien cette mue ? Comment se précise le futur cahier des charges ? Quid des SAAD désirant rester dans leur cœur de métier qu'est le soutien à domicile ?

Intervenants :

M. Rémi Mangin, consultant, fondateur de l'agence Autonomii

Mme Anne RICHARD, responsable des affaires publiques médico-social de la Fédésap

Intervention d'un délégué départemental – à préciser

17h20 à 18h30

Table-ronde n°3 : « Les SAP sont-ils une niche fiscale ? » L'étude Fédésap - PWC qui déconstruit les idées reçues.

Bien que visé, de temps à autre, par des parlementaires soucieux de trouver des pistes d'économie budgétaire, le crédit d'impôt Services à la personne induit deux effets majeurs. Il participe d'une part, à la lutte contre le travail non déclaré et d'autre part, à la démocratisation de l'accès à ces services.

Intervenants :

M. Pierre VATIN, député de l'Oise – à confirmer

M. Christophe COUDERT, directeur régional adjoint de la DREETS des Hauts-de-France – à confirmer

M. Jean-François LEBRUN, consultant spécialiste des SAP, ancien conseiller à la Direction générale du Trésor et à la Commission européenne – à confirmer

M. Julien JOURDAN, directeur général de la Fédésap

18h30 à 20h30

Cocktail dînatoire